

5 start-up issues de la valorisation de la recherche de l'Inserm, et accompagnées par Inserm Transfert, ont levé plus de 111 Millions d'Euros les 2 derniers mois de 2019

**Acticor Biotech - Alderaan Biotechnology - Aelis Farma
Eyevensys - ImCheck Therapeutics**

Ces 5 sociétés, développant des innovations issues de l'Inserm, ont levé à elles seules plus de 111 Millions d'Euros auprès d'investisseurs français et internationaux. Ces succès témoignent de la vigueur de la valorisation de la recherche issue de l'Inserm et du succès collectif de l'écosystème construit par l'Inserm et Inserm Transfert

Paris, le 06 février 2020 – Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm, annonce que 5 des sociétés spin-off de l'Inserm ont réussi dans les 2 derniers mois de 2019 des levées de fonds records auprès d'investisseurs français et internationaux. En effet, entre début novembre et fin décembre, ce sont plus de 111 Millions d'Euros qui ont été levés par ces sociétés issues de la valorisation de la recherche de l'Inserm :

- 48 M€ pour ImCheck Therapeutics en décembre 2019 (onco-immunologie)
- 27 M€ (\$30M) pour Eyevensys en décembre 2019 (ophtalmologie)
- 18,5 M€ pour Alderaan Biotechnology en décembre 2019 (onco-immunologie)
- 11 M€ pour Aelis Farma en décembre 2019 (addiction au cannabis)
- 7 M€ pour Acticor Biotech en novembre 2019 (thrombose), clôturant une série B d'un montant total de 22 M€

Acticor Biotech et ImCheck Therapeutics font également partie des 8 biotech les plus prometteuses sélectionnées par la French Tech 120.

Ces succès financiers sont le résultat d'un triple succès :

- La grande valeur de la recherche scientifique en santé humaine des chercheurs de l'Inserm et la qualité et la solidité des actifs transférés aux sociétés spin-off.
- La qualité des entreprises créées qui ont su convaincre les investisseurs et sécuriser leur développement pour devenir des PME solides.
- L'écosystème mis en place par l'Inserm et Inserm Transfert autour des équipes de valorisation d'Inserm Transfert qui accompagnent la valorisation de la recherche de l'Inserm ; depuis les négociations sur les premières licences et collaborations, faisant bénéficier du savoir-faire des chercheurs à l'entreprise, jusqu'aux partenariats industriels et financiers au cours du développement de ces sociétés.

« Inserm Transfert poursuit avec succès ses missions de valorisation des actifs de l'Inserm. Nos équipes ont accompagné la valorisation de ces sociétés, notamment en négociant leurs accords de licences ayant permis l'exploitation de ces actifs et, pour certaines, en les aidant à passer du concept à une démarche entrepreneuriale. Inserm Transfert a permis également aux entreprises de faire bénéficier du savoir-faire du chercheur dans le cadre de collaborations recherche & développement » explique Pascale Augé, Présidente du Directoire d'Inserm Transfert, qui précise ; *« C'est la confirmation d'une stratégie gagnante en termes de création de valeur pour la recherche, pour les investisseurs et pour les*

patients et qui ancre durablement la stratégie de valorisation d'Inserm Transfert. En effet, Inserm Transfert travaille activement avec un large réseau d'investisseurs et se veut catalyseur de création d'entreprises en accompagnant les chercheurs dans cette démarche. »

A propos d'Inserm Transfert

Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, est en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales. Fondée en 2000, Inserm Transfert SA gère sous délégation de service public l'intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l'Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d'invention au partenariat industriel et à la création d'entreprise.

Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l'accompagnement à la valorisation de la recherche clinique.

Dès 2009, Inserm Transfert et l'Inserm se sont dotés d'une capacité d'investissement pour financer la preuve de concept. Dès 2005 a été créé un fonds d'amorçage dédié aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative.

www.inserm-transfert.fr

Contacts :

Agence Acorelis (Inserm Transfert) - Gilles Petitot – 06 20 27 65 94 – gilles.petitot@acorelis.com

Inserm Transfert - Ingrid Hargot – 01 55 03 01 44 - communication@inserm-transfert.fr